COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

LE 4 JANVIER 1905

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie



PARIS
OCTAVE DOIN, ÉDITEUR
8, PLACE DE L'ODÉON, 8
—
1905



COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

LE 4 JANVIER 1905

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie



PARIS
OCTAVE DOIN, ÉDITEUR
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1905

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

EN 1905 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS. — 60

DATES de la nomination.		Noms et adresses. MM.
Mai	1864	Vigier (Pierre), 70, rue du Bac, VII.
Juillet	1869	Jungfleisch, PEP, 74, rue du Cherche-Midi, VI.
Juillet	1870	Petit, 8, rue Favart, II.
Avril	1872	Vigier (Ferdinand), 12, boulevard Bonne-Nouvelle, X.
Octobre	1876	Marty, PM, PVH, 10, avenue Bosquet, VII.
Février	1879	Burcker, PM, PVH, 40, rue Denfert-Rochereau, V.
Juin	1879	Prunier, PEP, PH, Pharmacie centrale des hôpitaux civils, V.
Août	1879	Champigny, 19, rue Jacob, VI.
Janvier	1880	Landrin, 76, rue d'Amsterdam, IX.
Février	1880	Portes, PH, hôpital Saint-Louis, X.
Juin	1881	Schmidt, 24, boulevard du Temple, III.
Juillet	1881	Crinon, 45, rue de Turenne, III.
Novembre	1881	Thibaut (Paul-Eugène), 76, rue des Petits-Champs, I.
Janvier	1882	Lextreit, PH, rue de Charenton, 153, XII.
Février	1883	Bourquelot, PEP, PH, hôpital Laënnec, VII.
Février	1883	Guinochet, PH, hôpital de la Charité, VI.
Février	1883	Hogg, 62, avenue des Champs-Elysées, VIII.
Avril	1883	Quesneville, AEP, PA, asile Sainte-Anne, XIV.
Mai	1883	Bouchardat, PEP, AFM, 108, boul. Saint-Germain, VI.
Avril	1884	Collin, 41 *bis*, rue de Paris, à Colombes (Seine).
Mai	1884	Sonnerat, 16, rue Gaillon, II.
Juin	1884	Preud'homme, 15, rue de Turbigo, II.
Décembre	1884	Léger, PH, hôpital Beaujon, VIII.
Mars	1886	Viron, PH, hospice de la Salpêtrière, XIII.
Mai	1886	Bocquillon, 2 *bis*, rue Blanche, IX.
Avril	1887	Patein, PH, hôpital Lariboisière, X.
Février	1888	Grimbert, AEP, PH, hôpital Cochin, XIV.
Juillet	1888	Morellet, 3, boulevard Henri-Quatre, IV.

(1) Abréviations : AEP, Agrégé de l'École de Pharmacie; AFM, Agrégé à la Faculté de Médecine; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine; PEP, Professeur à l'Ecole de Pharmacie; PH, Pharmacien des Hôpitaux; PM, Pharmacien Militaire; PV et PVH, Professeur et Professeur honoraire au Val-de-Grâce; PU, Professeur à l'Université; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de pharmacie.

DATES de la nomination.		Noms et adresses. MM.
Juin	1889	Barillé, PM, hôpital militaire Saint-Martin, X.
Juillet	1889	Dumouthiers, 19, rue de Bourgogne, VII.
Novembre	1889	Béhal, PEP, PH, Maternité, XIV.
Décembre	1889	Berlioz, 3, rue de la Tour-des-Dames, IX.
Décembre	1891	Lafont, PH, hôpital de la Pitié, V.
Décembre	1893	Hérct, PH, hôpital Saint-Antoine, XII.
Décembre	1894	Villejean, AFM, PH, hôpital de l'Hôtel-Dieu, IV.
Décembre	1895	Moureu, AEP, PA., 84, boulevard Saint-Germain, V.
Avril	1896	Lafay, 54, rue de la Chaussée-d'Antin, IX.
Décembre	1896	Voiry, 31, boulevard Henri IV, I.
Avril	1897	Sonnié-Moret, PH, hôpital des Enfants-Malades, XV.
Novembre	1897	Moreigne, 55, boulevard Pasteur, XV.
Juin	1898	Georges, PM, PV, hôpital militaire du Val-de-Grâce, V.
Avril	1900	Guerbet, AEP, PH, Maison de Santé, X.
Juillet	1900	Lépinois, 7, rue de la Feuillade, I.
Août	1900	Choay, 20, boulevard du Montparnasse, XV.
Octobre	1900	Cousin, PH, hôpital Broussais, XIV.
Mars	1901	Vaudin, 58, boulevard Saint-Michel, VI.
Mai	1901	Gasselin, PH, hôpital Tenon, XX.
Novembre	1901	Patrouillard, 7, rue Sainte-Marie, à Courbevoie (Seine).
Décembre	1902	François (M.), PH, hôpital Bichat, XVIII.
Avril	1903	Carette, 89. boulevard du Montparnasse, VI.
Mai	1903	Bougault (J.), PH, hôpital Trousseau, XII.
Juillet	1903	Thibault (Pierre-Eugène), 127, boulevard St-Michel, V.
Octobre	1903	Dufau, 55, rue du Cherche-Midi, VI.
Mai	1904	Richaud, AFM, PH, hospice d'Ivry (Seine).
Juin	1904	Desmoulières, 30, rue de Miromesnil, VIII.
Août	1904	Gaillard, PM, PV, Val-de-Grâce, V.
Novembre	1904	Hérissey, PH, hôpital Bretonneau, XVIII.
Décembre	1904	Dumesnil, 26, rue du Pont-Louis-Philippe, IV.

MEMBRES HONORAIRES.

DATES de l'honorariat.	MM.
1886	Comar, 20, rue des Fossés St-Jacques, V.
	Hottot, 7, rue Théophile-Gautier, à Neuilly (Seine).
1900	Schæuffèle, 51, avenue de Paris, à Toulouse.
1903	Delpech, 30, rue des Boulangers, V.
1903	Marcotte (Jules), 90, rue du Faubourg-Saint-Honoré, VIII.
1903	Yvon, 26, avenue de l'Observatoire, XIV.
1905	Adrian, 9, rue de la Perle, III.
1905	Chastaing, AEP, PH, à Vaux-sur-Blaise (Haute-Marne).

MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

DATES de la nomination	MM.
	Berthelot (M.), membre de l'Institut.
1891	Bornet, membre de l'Institut.
1891	Gautier (Arm.), membre de l'Institut.
1900	Guignard, membre de l'Institut.
1903	Caventou, membre de l'Académie de médecine.
1903	Chatin (J.), membre de l'Institut.
1903	Haller, membre de l'Institut.
1903	Riche, membre de l'Académie de médecine.
1904	Moissan, membre de l'Institut.
1904	Galippe (P.), membre de l'Académie de médecine.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. — 120

MM.

Andouard, PEMP., à Nantes.
Anthoine, à Salbris (Loir-et-Cher), 1894.
Arnould, à Ham (Somme), 1893.
Arnozan (G.), à Bordeaux, 1903.
Astruc, AEP, à Montpellier, 1903.
Baldy (F.), à Castres (Tarn), 1904.
Balland, PM, 60, rue de Verneuil, à Paris, 1877.
Bardy, à Saint-Dié (Vosges).
Barthe, AFMP, à Bordeaux, 1893.
Battandier, PEMP, à Alger, 1901.
Béchamp, à Paris, 1890.
Benoît, à Joigny (Yonne), 1876.
Bernhard, à Etrepagny (Eure), 1893.
Bernou, à Châteaubriant, 1888.
Blarez, PFMP, à Bordeaux, 1903.
Boudier (Em.), à Montmorency (S.-et-O.).
Bouyssonie, à La Raufie (Lot).
Bretet, à Vichy (Allier), 1873.
Braemer, PFMP, à Toulouse, 1899.
Brunotte, PEP, à Nancy, 1901.
Capdeville, à Aix (B.-du-R.), 1887.
Carles, AFMP, à Bordeaux, 1873.
Carpentier, à Saint-Quentin, 1889.
Causse, AFMP, à Lyon, 1894.
Cazeneuve, PFMP, à Lyon, 1877.
Charbonnier, PEMP, à Caen, 1901.

MM.

Chaumeil (Am.), à Annonay (Ardèche), 1903.
Col, à Clermont-Ferrand, 1903.
Comère, à Toulouse, 1892.
Coreil, à Toulon, 1896.
Cotton, à Lyon, 1874.
Crouzel (P.), à La Réole, 1905.
David, à Montpellier, 1892.
David (Constant), à Compiègne, 1903
Debionne (J.), PEMP, à Amiens, 1901.
Demandre, à Dijon, 1901.
Denigès, PFMP, à Bordeaux, 1895.
Domergue, PEMP, à Marseille, 1892.
Duboys, à Limoges, 1878.
Dupain, à La-Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.
Dupuy (B.), à Neuilly-sur-Seine, 1888.
Evesque (Em.), PM, à Lyon, 1904.
Ferrer (L.), à Perpignan, 1887.
Fleury, PEMP, à Nantes, 1876.
Fleury (E.), PEMP, à Rennes, 1901.
Gamel, à Nîmes, 1903.
Gascard (A.), PEMP, à Rouen, 1894.
Gautrelet, à Vichy, 1893.
George, à Bohain (Aisne), 1882.
Gérard (René), PU, à Lyon, 1887.

MM.

Gérard (Ern.), PFMP, à Lille, 1892.
Gilbert, à Moulins, 1903.
Girard (Gilb.), PM, à Limoges, 1892.
Godfrin, PEP, à Nancy, 1901.
Gondard, à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), 1882.
Goret (M.), à Montreuil-sous-Bois, 1905.
Goris, PH, hôpital Hérold, Paris, 1903.
Grandval, PEMP, à Reims, 1881.
Grelot, PEP, à Nancy, 1903.
Grès (L.), à Noisy-le-Sec (Seine). 1903.
Guillot, PM, Hôp. de Chambéry, 1898.
Guigues (P.), PEMF., à Beyrouth (Asie Mineure), 1901.
Harlay (Victor), à Charleville, 1901.
Hébert (B.), à Saint-Lô (Manche), 1904.
Hérail, PEMP, à Alger, 1890.
Huguet, PEMP., à Clermont-Ferrand, 1888.
Jacquemin (Eugène), à Nancy, 1888.
Jadin, PEP, à Montpellier, 1900.
Javillier, à Tours, 1903.
Kauffeisen, à Dijon, 1901.
Klobb, PEP, à Nancy, 1903.
Labesse, à Angers, 1901.
Lacour (Pierre), à Versailles, 1881.
Lacroix (Antoine), à Mâcon.
La Hache, PM, à Marseille, 1899.
Lajoux, PEMP, à Reims, 1881.
Lambert, asile de Bron (Rhône), 1901.
Lamothe, à Garlin (Basses-Pyrén.).
Lebeuf, à Bayonne, 1874.
Lenormand, PEMP, à Rennes, 1901.
Leprince, à Paris, 1888.
Lieutard, PM, à Vincennes.
Malbot (A.), à Alger, 1900.

MM.

Mallat, à Beauregard, 1895.
Magnes-Lahens, à Toulouse.
Malméjac (F.), PM, à Sétif, 1901.
Mansier, à Gannat (Allier), 1901.
Maronneau (G.), PM, à l'hôpital militaire de Mostaganem, 1901.
Masse, à Vendôme, 1886.
Ménier, PEMP, à Nantes, 1901.
Monal (E.), à Nancy, 1903.
Mordagne, à Castelnaudary (Aude), 1887.
Moynier de Villepoix, PEMP, à Amiens, 1903.
Nardin, à Besançon, 1893.
Pajot (Alfred), à Abbeville, 1901.
Pannetier, à Commentry (Allier), 1896.
Pinard, à Angoulême, 1903.
Planchon (Louis), PEP, à Montpellier, 1892.
Plauchud, à Forcalquier, 1877.
Prothière, à Tarare (Rhône), 1895.
Rabot, à Versailles.
Raby, à Moulins, 1887.
Rambaud, à Poitiers, 1892.
Régis (C.), à Carcassonne, 1896.
Rœser, PM, à Paris, 1892.
Roman, PM, à Lyon, 1894.
Schmidt, à Lille, PEM, 1875.
Schlagdenhauffen, PEP, à Nancy, 1876.
Sigalas, PFMP., à Bordeaux, 1903.
Simon, à Lyon, 1888.
Tardieu, à Sisteron, 1898.
Thouvenin (M.), PEMP, à Besançon, 1901.
Vallée (C.), AFMP, à Lille, 1903.
Verne, PEMP, à Grenoble, 1892.
Viaud (T.), à Nantes, 1901.
Vidal, à Ecully (Rhône).
Vizern (M.), à Marseille, 1892.
Warin, à Villiers-s.-Marne, 1903.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60

Allemagne.

MM.

Beckurts (H.), PU, à Braunschweig, 1901.
Liebreich (O.), PU, à Berlin, 1893.
Schaer (Ed.), PU, à Strasbourg, 1893.
Schmidt (Ernest), PU, à Marbourg, 1893.
Thoms (Hermann), PU, à Berlin, 1901.

Argentine (République).

Reyes, Buenos-Aires, 1904.

Autriche-Hongrie.

Bélohoubeck (Aug.), PU, à Prague, 1898.
Fragner (Ch.), à Prague, 1892.
Heger (Hans), Vienne, 1901.
Kremel (Alois), à Vienne, 1905.
Mœller (J.), PU, Graz, 1901.
Vogl (Aug. V.), PU, à Vienne.

Belgique.

Bruylants, PU, à Louvain, 1903.
Derneville, à Bruxelles, 1898.
Dulière, à Bruxelles, 1903.
Duyk, à Bruxelles, 1898.
Jorissen, PU, à Liège, 1905.
Ranwez (F.), PU, à Louvain, 1898.

Brésil.

Sanpaïo, à Saint-Paul, 1889.

Danemark.

Möller (H. J.), à Copenhague.
Reimers (M.-N.), à Aarhus, 1903.

Égypte.

Khouri, à Alexandrie, 1900.

Espagne.

Codina y Langlin (R.), à Barcelone, 1903.
Iniguez (Francisco), à Madrid, 1888.
Olmedilla y Puig (Joaquim), PU, à Madrid, 1899.

États-Unis.

MM.

Figueroa (Dolorès de), à Matenza, Cuba, 1888.
Kraemer (H.), PU, à Philadelphie, 1904.
Remington (Jos.), PU, à Philadelphie, 1893.
Wood (H.C.), PU, à Philadelphie, 1904.

Grande-Bretagne.

Mac Alister (Donald), à Cambridge, 1903.
Atkins, à Londres, 1904.
Cartheighe (M.), à Londres, 1867.
Greenish (H.), Londres, 1903.
Griffiths, PEP, à Londres, 1899.
Idris, à Salisbury, 1904.

Grèce.

Dambergliès (A.), PU, à Athènes, 1903.

Guatemala.

Melgar, à Guatemala, 1901.

Italie.

Balbiano (L.), PU, à Rome, 1901.
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Vitali, à Bologne, 1894.

Norvège.

Poulsson, PU, à Christiania (Norvège), 1903.

Pays-Bas.

Greshoff, à Harlem, 1903.
Van Itallie, à Utrecht, 1901.

Portugal.

Estaccio, à Lisbonne, 1884.
Ferrera da Silva, à Porto, 1892.

Roumanie.

Altan (Ant.), à Bucharest, 1901.
Torjescu, à Bucharest, 1892.

Russie.

MM.
Davidof (D.), P.U., à Varsovie, 1898.
Ferrein, à Moscou, 1901.
Poehl (Al.), P.U., à St-Pétersbourg, 1898.
Trapp (Dr von), à Saint-Pétersbourg.
Tikomirof, P. U., à Moscou, 1893.

Suède.

Walter, à Vexio (Suède), 1903.

Suisse.

MM.
Buhrer, à Clarens (Vaud), 1903.
Keller (C. C.,), à Zurich, 1898.
Studer, à Berne, 1867.
Tschirch, P. U., à Berne, 1893.

Turquie.

Apery, à Constantinople, 1891.
Bonkowski, à Constantinople, 1898.
Panas, à Smyrne, 1887.

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

depuis sa fondation (1803).

Années.	Présidents (1).	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers (2).
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1807	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, pére.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt	Moringlane.
1813	Bouillon-Lagrange	»	»	»
1814	Vauquelin (3).	Henry.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866........	Réveil.	De 1891 à 1899.....	Schmidt.
De 1866 à 1875.....	Baudrimont.	De 1899 à 1900.....	Sonnié-Moret.
De 1876 à 1890....	F. Würtz.	Depuis 1901.......	Guinochet.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers.
1817	?	?	Robiquet.	Moringlane.
1818	Cadet-Gassicourt	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	Robiquet.	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Sérullas.	Dublanc jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»
1833	Bajet.	Chevallier.	»	»
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	Robiquet.	Martin.
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet. Soubeiran.	»
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1842	Pelouze.	Desmarest.	»	Tassard.
1843	Boutron-Charlard.	Foy.	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat pére.	»	»
1845	Frémy père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.		»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	»	»
1852	Vuaflard.	Mayet pére.	»	»
1853	Bouchardat père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1858	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	Buignet.	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffèle père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassard.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1871	Lefort.	Mortreux.	»	»

Années.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	Buignet.	Desnoix.
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	Buignet. Planchon.	»
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier,	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Dreyer.
1887	Desnoix.	Thibaut.	»	»
1888	Delpech.	Bourquelot.	Planchon.	»
1889	G. Bouchardat.	Schmidt.	»	»
1890	F. Vigier.	Grimbert.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	Planchon.	Dreyer.
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinois.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»

BUREAU POUR 1905

Président : MM. Béhal.
Vice-Présidenl : Crinon.
Secrélaire général : Bourquelot.
Trésorier : Vaudin.
Archivisle : Guinochet.
Secrétaire annuel : Guerbet.

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

DU 4 JANVIER 1905

Compte rendu des travaux de la Société de Pharmacie au cours de l'année 1904; par M. E. Lépinois.

Messieurs et chers collègues,

En parcourant, comme je l'ai fait, les travaux de la Société de Pharmacie depuis cinquante ans, on peut se convaincre qu'elle a toujours su maintenir intacte l'idée maîtresse de ses fondateurs, en travaillant au perfectionnement de l'art pharmaceutique et des sciences qui s'y rattachent. Appelé par votre bienveillance à vous rendre compte de son labeur, je crois pouvoir vous montrer que, dans l'année écoulée, la Société de Pharmacie, loin de faillir à ses traditions, a plutôt travaillé davantage, ainsi qu'en témoignent l'importance et le nombre des communications ou des présentations.

Le premier soin qui m'incombe est d'honorer la mémoire de ceux que nous avons perdus. Je dois, à ce titre, vous entretenir d'un collègue modeste et généreux qui partagea sa vie entre l'armée et la carrière civile. La mort est venue le prendre peu après que vous aviez ac-

cepté sa démission de trésorier. M. Leroy appartenait à notre Société depuis l'année 1880, il sut s'y faire apprécier par divers travaux de pharmacie proprement dite, en particulier par des recherches sur la composition et l'emploi des extraits fluides. Mais il appartenait à celui qui fut son ami, de vous retracer les détails d'une existence qui pourrait servir d'exemple aux jeunes. Je ne devrais pas insister davantage après tout le bien qui en a été dit par notre président, si je ne tenais essentiellement à rappeler sa générosité à notre égard. Qu'il me soit donc permis de lui adresser un hommage d'estime et de reconnaissance, au nom de la Société qu'il honora par son caractère comme par son dévouement.

Plus tard, nous devions perdre l'un de nos anciens présidents, M. **Guichard**, qui fut un lettré, un savant et un sage dont la vie privée et publique a été si bien mise en lumière par M. **Landrin**, qu'il me serait difficile de vous faire apprécier, comme il l'a fait, l'étendue de notre perte.

Puis c'était l'un de nos membres correspondants, M. le Pr Dupuy, de Toulouse, que l'Ecole de Pharmacie de Paris avait autrefois chargé d'un cours libre de déontologie, devançant ainsi de beaucoup ce qui devait se faire longtemps après pour les étudiants en médecine.

Le 10 septembre dernier, M. **Tardy** s'éteignait dans le département de l'Allier où il s'était retiré au sein de sa famille, pour prendre un repos indispensable à l'amélioration de sa santé gravement compromise. C'était un travailleur et un savant qui n'aurait pas manqué d'enrichir la science de découvertes intéressantes ou utiles. C'était aussi un convaincu de la bonne cause, qui souhaitait ardemment de réagir par des moyens efficaces contre l'avilissement de notre profession. Ceux d'entre vous qui l'ont connu savent avec quelle énergie il luttait, depuis deux ans, contre la maladie qui l'emporta un mois après que vous l'aviez jugé digne de siéger parmi vous.

Enfin, depuis notre dernière séance, l'un de nos plus

anciens membres, et non des moins assidus, a été ravi à l'affection des siens et de ses amis. M. **Rousseau** avait été admis dans la Société en 1885. Il fut un praticien consciencieux que son honorabilité professionnelle avait fait rechercher pour remplir les délicates fonctions de membre du Comité disciplinaire de la Chambre syndicale. C'est dire combien ses collègues ont toujours eu pour lui l'estime qui suffisait d'ailleurs à son ambition. Pour nous, c'était un modeste qui voulut l'être jusqu'au bout, puisqu'il refusa les vains honneurs qu'habituellement nous prodiguons aux disparus.

La prospérité croissante de la Société lui a attiré un grand nombre de demandes de pharmaciens nationaux et étrangers, jaloux de s'associer à son œuvre et de poursuivre avec elle le but de son institution. Dans le cours de l'année, elle s'est adjoint, MM. **Richaud, Desmoulière, Tardy, Gaillard, Hérissey** et **Dumesnil** comme membres résidants. Tous vous sont connus par leurs productions scientifiques qui promettent dans l'avenir un travail copieux pour mes successeurs.

C'est également un grand bien pour la Société de Pharmacie d'avoir complété le cadre de ses associés et de ses correspondants en y faisant entrer M. **Galippe** que tant de travaux unissent à la Pharmacie, ainsi que MM. **Hébert, Évesque, Atkins, Idris, Wood, Kraemer** et **Reyes** dont les noms vous rappellent des souvenirs agréables et des hommes qui honorent leur profession.

Les travaux qui se rapportent à la chimie pure sont d'une assez grande importance; c'est ainsi que M. **Béhal** vous a montré comment il a pu préparer un isomère du bornéol, l'alcool campholénique; partant du campholénate d'éthyle inactif et utilisant la méthode de réduction de MM. **Bouveault** et **Blanc**. Le produit obtenu est un liquide d'odeur camphrée, que son habile auteur a transformé en un oxyde isomère de l'eucalyptol, sans pouvoir réaliser avec lui la synthèse d'un terpène, comme il en caressait l'espoir. En félicitant notre collègue de ses tentatives, il nous est agréable de faire des

vœux pour que ses désirs soient bientôt réalisés. M. **Béhal** ne s'est point contenté de nous présenter un corps nouveau ; il le transforma en éthers formique, acétique et butyrique dont il détermina les constantes physiques et les formules.

L'hydrogénation de la campholénolactone lui donna un glycol isomère de la terpine ; il obtint le même résultat au moyen de la didéhydrocampholénolactone et du cétocampholénate d'éthyle, ce qui lui permit d'établir la constitution des deux derniers. Enfin il faut noter que c'est la première fois qu'une lactone à fonction simple a été transformée en glycol correspondant.

M. **Béhal** vous a également communiqué les résultats d'un travail, fait en collaboration avec M. **Sommelet**, sur une méthode de synthèse des aldéhydes, plus générale dans ses applications que les procédés déjà connus. La réaction fondamentale revient à préparer les éthers des glycols, sur lesquels on fait ensuite réagir l'acide oxalique. Par ce moyen, les auteurs ont préparé une vingtaine d'aldéhydes nouveaux dont ils poursuivent l'étude.

M. **Moureu** nous a mis au courant des travaux qu'il a entrepris avec M. **Delange** pour l'obtention des éthers-oxydes d'alcools primaires acétyléniques, en traitant les carbures acétyléniques sodés par les chlorhydrines alcoyloxyméthyléniques. De ce fait, cinq nouveaux composés sont venus enrichir le patrimoine déjà si chargé de la chimie organique et une réaction obtenue par l'action du bisulfite de soude sur les éthers-sels acétyléniques fut aussi le sujet d'intéressantes recherches qui sont actuellement poursuivies.

Tels sont, Messieurs, les beaux résultats que les méthodes synthétiques permettent de réaliser. Elles procurent au chimiste la possibilité de reproduire, non seulement presque tous les corps fabriqués par les êtres vivants, mais aussi une série de composés qui n'ont point été trouvés dans les laboratoires secrets de la nature.

Il ne faudrait pas croire cependant que l'homme seul est capable de telles merveiles : la communication de M. Grimbert, au nom de M Desmots, est venue vous apporter une nouvelle preuve du contraire, en vous montrant que les bactéries du groupe *Bacillus mesentericus* peuvent, aux dépens de certains hydrates de carbone, donner naissance à l'acétylméthylcarbinol.

M. Bourquelot avait déjà étudié, avec notre nouveau collègue M. Hérissey, un mode de préparation de l'aucubine cristallisée que l'on trouve dans la plupart des organes de l'*Aucuba japonica;* mais il était nécessaire de fixer exactement les propriétés physiques et chimiques de ce glucoside. De plus, MM. Bourquelot et Hérissey ont obtenu, par les acides étendus ou l'émulsine, le dédoublement du produit en dextrose et aucubigénine. Si maintenant nous tenons compte qu'entre autres corps intéressants l'*Aucuba* renferme une notable proportion de saccharose, peut-être nous sera-t-il permis d'espérer que cet arbuste, au port sévère, qui jusqu'ici ne prétendait qu'à l'ornementation des bordures de nos taillis et de nos massifs, deviendra peut-être un jour l'objet d'une exploitation utile et lucrative, comme il convient à notre époque.

M. Léger ne trouve certainement aucune amertume dans les travaux qu'il poursuit avec tant de persévérance; en cela, nous ne pouvons que l'approuver, car les résultats qu'il obtient sont bien de nature à encourager son labeur. Depuis longtemps, en effet, notre collègue exploite l'aloès pour le plus grand profit de la science. Cette année encore, il nous a entretenus des produits de dédoublement de la barbaloïne. Parmi eux se trouve un sucre de la famille des aldopentoses que M. Léger a pu obtenir facilement, mais lentement, en abandonnant dans une fiole bouchée la barbaloïne et l'isobarbaloïne mouillées d'alcool. Le sucre obtenu, qui a comme nom de baptême *doïnose*, s'est refusé jusqu'ici à prendre une forme cristaline. Si donc il est indédoublable par les acides étendus contrairement à ce qui se

passe chez la plupart des autres glucosides, il s'est également montré intraitable pour son inventeur, qui vraisemblablement réussira à donner au produit la forme présentable qu'on a l'habitude de demander aux corps bien définis.

M. **Carette** a repris l'étude du chlorhydrate neutre de quinine qu'il a préparé en combinant une molécule de quinine à deux molécules d'acide chlorhydrique étendu. En faisant cristalliser ce sel dans l'eau ou dans l'alcool, M. **Carette** a fait des observations fort intéressantes qui lui permirent de fixer les meilleures conditions pour obtenir un produit stable et non coloré. Il vous a aussi indiqué le pouvoir rotatoire ($\alpha_D = -233°$) du chlorhydrate neutre de quinine anhydre et la détermination cristallographique du produit ayant cristallisé au sein de l'alcool à 55°.

En dernier lieu, M. **Bougault** nous a détaillé les résultats qu'il a obtenus en faisant agir l'acide hypoiodeux naissant sur les acides à fonction éthylénique, nous laissant espérer pour l'avenir la suite de ces intéressantes recherches.

Messieurs, si vous contribuez à enrichir la chimie organique des fruits de vos travaux, vous provoquez aussi l'émulation chez les jeunes et en particulier chez ceux qui briguent l'honneur de s'associer à vos réunions. N'avez-vous pas vu MM. **Lafont** et **Moureu** vous communiquer les recherches de M. **Tardy** sur l'essence de boldo et sur la préparation d'éthers salicyliques du bornéol et celles de M. **Fourneau** sur les éphédrines synthétiques ?

J'ai encore à vous rappeler que M. **Richaud**, après avoir étudié l'oxycyanure et le cyanure de mercure délivrés dans le commerce, vous a montré que le second possède généralement la composition du premier et qu'il serait logique de rayer l'oxycyanure de notre pharmacopée officielle. M. **Marty**, confirmant ces conclusions, vous a d'ailleurs annoncé que tel était bien le projet de la commission compétente et vous a conseillé,

d'après Denigès, l'addition du borate de soude dans les solutions de cyanure de mercure pour éviter l'altération des instruments métalliques.

Enfin, je dois citer le travail pratique qui nous a été présenté par M. **Barillé**, au nom de M. **Domergue**, sur la dénomination qu'il convient d'adopter pour le soufre sublimé et la fleur de soufre, au point de vue industriel.

Messieurs, les connaissances chimiques jouent un rôle de plus en plus grand dans les sciences biologiques, soit pour contrôler des faits acquis, soit pour élargir le cercle des recherches originales. On pressent même que bien des problèmes biologiques seront élucidés par elles. Mais, il faut le reconnaître, cette partie de la chimie est peut-être celle qui est parsemée des plus grandes difficultés. Si un organisme animal ou végétal se trouve en état de transformation continuelle, ne s'ensuit-il pas que les résultats trouvés ne sont que l'expression matérielle et sensible d'un phénomène momentané qui n'est bientôt plus et que nous ne retrouverons peut-être jamais identique. Il faut sans doute attribuer à ces difficultés le petit nombre des travaux utiles dans ce genre. Néanmoins M. **Grimbert** vous a décrit un procédé très sensible pour rechercher l'urobiline dans les liquides de l'organisme. Il consiste, comme vous le savez, à épuiser au moyen du chloroforme le liquide déféqué par le procédé **Denigès**. On sépare la couche chloroformique et on y ajoute, goutte à goutte, une solution alcoolique d'acétate de zinc au 1/1000e, jusqu'à éclaircissement du mélange. Grâce à la fluorescence verte qui se produit avec l'urobiline, on peut ainsi déceler des traces de ce pigment, même en présence des produits biliaires et de l'indoxyle.

M. **Choay** s'est appliqué à comparer l'action dissolvante de certains véhicules sur la cholestérine qui entre souvent dans la composition des calculs biliaires. Ces recherches le conduisirent à reconnaître la supériorité, comme dissolvants, des corps gras et des essences

sur les sels biliaires auxquels on ne peut guère attribuer qu'une propriété cholagogue.

S'il est une question complexe et délicate, c'est assurément celle qui concerne la recherche et la détermination des matières albuminoïdes ; ce chapitre de la chimie biologique exige l'habileté dont notre collègue M. Patein nous a si fréquemment donné des preuves depuis plusieurs années.

Cette fois encore, il s'est appliqué, en collaboration avec M. Michel, à l'étude des albumines acéto-solubles et de l'albumose de Bence-Jones, pour vous montrer que ces matières albuminoïdes ne sont le plus souvent que de la globuline ou de la sérine dont les caractères, anormaux au premier abord, tiennent à la nature du milieu dans lequel elles se trouvent en dissolution, et que ces caractères deviennent normaux dès qu'on neutralise ce milieu. Avant d'admettre l'existence de cette albumose spéciale, ce qui est fort douteux, il faudra s'assurer que les anomalies observées dans la coagulation ne sont pas attribuables à une réaction trop acide ou trop alcaline, ou bien encore à la pauvreté en chlorures.

M. Patein a développé, au cours de deux séances, les moyens les plus précis pour calculer la teneur exacte du lactose dans le lait. Dans ces recherches, votre attention a été attirée par ce fait que la plupart des chiffres indiqués pour le sucre du lait sont inexacts par excès et correspondent à un litre de sérum et non pas de lait. Il est donc nécessaire, ou d'introduire une correction par le procédé très simple qu'a indiqué notre collègue, ou bien d'employer le petit-lait qui résulte du dosage du beurre par le procédé Adam. Dans ce dernier cas, la lactose pourra être titrée au polarimètre et par la liqueur Fehling. Cependant une restriction doit être faite au sujet du lait de femme qui ne peut être examiné, à ce point de vue, par les méthodes optiques, surtout s'il est jeune, puisque nous savons qu'il renferme une substance lévogyre que les meil-

leures méthodes de défécation sont incapables d'éliminer.

M. **Desmoulière** s'est préoccupé de la valeur du point de congélation pour déterminer la pureté d'un lait ; il a vérifié que le bicarbonate de soude et l'aldéhyde formique à faibles doses étaient capables de relever un Δ trop affaibli. En outre, il nous a signalé la même propriété de la glycérine pure qui, à la dose de 1^{gr} par litre, peut masquer un mouillage d'un vingtième, si l'expert n'a pas recours à d'autres moyens d'investigation que la cryoscopie.

Avant de quitter la chimie biologique, il me faut vous citer la suite que M. **Bourquelot** a donnée à ses nombreuses recherches sur les ferments solubles. Tout d'abord, il nous a exposé, au nom de M. **Marchadier** et au sien, des vues nouvelles sur la manière de concevoir l'action des oxydases vraies et des ferments oxydants indirects. Les auteurs ont pu s'assurer que, dans certains cas, ces derniers peuvent déterminer, avec l'aide de l'eau oxygénée, des réactions identiques à celles qui seraient provoquées par les oxydases seules. M. **Bourquelot** pense que ces dernières pourraient fort bien n'être qu'un mélange d'anaéroxydases et d'un autre ferment capable de produire de l'eau oxygénée ou un peroxyde analogue (ozonides de Schönbein). Enfin, notre secrétaire général vous a décrit un ingénieux procédé pour garder longtemps les propriétés des ferments oxydants. Ai-je besoin de vous rappeler que la gomme arabique préalablement chauffée est l'agent de cette conservation ?

Si j'ai réservé jusqu'ici le chapitre des oxydases, c'est que bien souvent on peut utiliser ces corps comme réactifs et qu'ils me permettent de parler tout naturellement des procédés que l'analyse des drogues emprunte à la chimie.

Cette branche de nos connaissances fournira sans doute longtemps la matière de recherches et de travaux utiles, car si vous faites des progrès dans l'art de dépister

les fraudes ou les altérations des produits employés soit comme aliments, soit comme médicaments, d'autres ne restent pas pour cela inactifs et inventent chaque jour quelque nouveau sujet où votre perspicacité peut trouver l'emploi de ses moyens. Des recherches analogues, nécessitées par la revision du très prochain Codex, nous ont valu les travaux intéressants de M. **Léger** sur l'essai et le titrage des médicaments simples renfermant des alcaloïdes, telles que l'écorce de racine de Grenadier, la Coca, la Belladone, puis la Noix-vomique, la Fève Saint-Ignace, l'Ipéca et le Quinquina. Vous n'avez pas oublié la simplicité de ces procédés, si bien étudiés qu'ils pourront être utilisés dans les laboratoires, même les plus rudimentaires. Poursuivant un but identique, M. **Léger** vous a montré que la recherche de la quinine par le procédé d'**André** fournit des résultats différents suivant les conditions de l'expérience.

Si l'ammoniaque peut varier en quantité sans changer le sens de la réaction normale, il n'en est plus de même pour l'eau bromée qui doit être exactement mesurée si l'on veut produire la coloration vert-émeraude habituelle. Je n'insisterai pas sur les moyens propres à obtenir la transformation de la teinte verte en rouge-groseille, ou l'inverse, puisque l'expérience a été réalisée devant vous. En dernier lieu, je dois vous rappeler que M. **Léger**, désirant indiquer une marche aussi facile que précise pour le dosage de la quinine dans ses mélanges avec les autres alcaloïdes du quinquina, vous a exposé les critiques qu'il y a lieu de faire aux méthodes de **Carles** et de **Oudemans** pratiquées isolément, en même temps qu'il vous a montré que la combinaison des deux procédés peut conduire à des résultats très satisfaisants.

Toujours sur cet intéressant sujet, M. **Bourquelot** nous fit connaître, au nom de M. **Guigues**, qu'il n'était pas possible de caractériser la quinine par la réaction d'**André**, lorsque certains principes de l'écorce d'orange

amère s'y trouvent associés, tels que l'hespéridine et surtout l'isohespéridine et l'aurantiamarine. Ce point de pratique méritait d'être signalé parce que l'association assez fréquente d'écorce d'orange au quinquina devient une cause d'erreur que l'on pourra facilement éviter en suivant les indications données par notre correspondant.

M. **Bourquelot** nous a parlé des recherches qu'il a pratiquées sur deux échantillons de sucres bruts rapportés des marchés de l'Inde par M. **Lapicque**. Les analyses lui ont révélé qu'il s'agissait de pains de sucre de canne impur : l'un retiré du *Coccos nucifera* renfermait 74,95 p. 100 de saccharose, l'autre provenant du *Borassus flabelliformis* en contenait 80,15 p. 100.

Ainsi donc la science pure et ses applications, soit à la pharmacie proprement dite, soit aux sciences connexes, ont été l'objet des travaux dont je viens de faire revivre un instant le souvenir devant vous. Les premiers sont nombreux et importants et l'on peut dire que la revision du Codex, loin de les entraver, leur a imprimé au contraire un nouveau développement. Les pratiques que réclame l'hygiène la plus élémentaire feront également leur profit des recherches que M. **Barillé** a entreprises pour déterminer très exactement les causes d'altération des tissus dans la désinfection par l'étuve à vapeur et par l'acide sulfureux. Cette communication est trop récente pour qu'il soit nécessaire de la relater longuement ; je me bornerai à vous redire que l'auteur explique le mécanisme des altérations que vous avez pu constater *de visu*, par la transformation que subit la cellulose des fibres végétales en hydrocellulose, puis en glycose, que les lavages ultérieurs dissolvent aisément. M. **Barillé** vous a indiqué que l'on peut éviter ces inconvénients par l'emploi du carbonate de soude et du borax.

J'ai hâte maintenant de revenir à M. **Moureu** dont les récentes communications sur certaines eaux minérales ont vivement frappé vos esprits. M. **Moureu** vous a en effet parlé de quatorze sources que MM. **Curie** et **Laborde** ont indiquées comme radioactives. Dans toutes

ces eaux et quelques autres encore, notre collègue a caractérisé l'*helium*. D'autre part, M. W. Ramsay, en étudiant l'émanation du radium (ex-radio) a vu cette dernière également remplacée par l'*helium*. D'aussi curieuses constatations permettront sans doute d'expliquer les propriétés thérapeutiques que bon nombre d'eaux minérales ne semblent pas tenir des composés chimiques que l'on y avait trouvés jusqu'à ce jour. Ne devine-t-on pas aussi, dans ces faits, quelque réminiscence du grand œuvre, et n'est-il pas permis d'espérer qu'un jour prochain nous verrons refleurir l'antique transmutation des métaux qui fit couler des flots d'encre et qui eut ses martyrs comme toutes les religions ? Messieurs, je n'ose insister, car beaucoup de nos anciens fixent actuellement leurs regards sur cette assemblée et je crains de les entendre interrompre mes propos, pour nous vanter les alchimistes dont ils compulsèrent les ouvrages dans le but d'en extraire le secret de l'or. Ce serait trop cruel de leur faire regretter d'être venus trop tôt et sans avoir connu les moyens merveilleux et précis qui maintenant conduisent nos modernes savants aux découvertes les plus curieuses et les plus inattendues. Après tout, cette crainte est peut-être des plus vaines : n'est-ce pas en effet sur leurs travaux quelquefois informes que reposent en partie les données qui constituent l'édifice de la science moderne ? Ne peut-on pas redire avec L. Figuier : « Insensés ou sublimes, ils sont nos véritables aïeux. Si l'Alchimie n'a pas trouvé ce qu'elle cherchait, elle a trouvé ce qu'elle ne cherchait pas ; si elle a échoué dans ses longs efforts pour la recherche de la pierre philosophale, elle a trouvé la Chimie et cette conquête est autrement précieuse que le vain arcane tant poursuivi par la passion de nos pères. »

Messieurs, permettez-moi encore une citation, ce sera la dernière : « Tout homme, fût-ce un génie, qui ne remonte pas au delà de son siècle pour la science, ressemble à un vieillard qui ne se souvient que de la veille. » Cette pensée de Malgaigne est généralement

admise à notre époque, et il n'est presque personne qui ne mette en pratique le conseil qu'elle renferme. Telles sont les réflexions que me suggèrent quelques recherches d'un genre que vous connaissez bien et qui fut exploité avec tant de bonheur par Planchon. Vous n'avez donc pas été surpris de voir M. Bourquelot, interrogeant nos vénérables archives, à l'occasion des fêtes du centenaire de la Société. De ce fait, il devenait une recrue de plus pour les travaux rétrospectifs qui peuvent intéresser notre profession. C'est ainsi qu'il vous a mis au courant des croyances pythagoriciennes sur les fèves, non dans le seul but de retenir quelques instants votre curiosité, mais plutôt pour faire de la critique scientifique et expliquer d'une manière précise des faits qui ont été regardés comme merveilleux. Qu'il me suffise de vous rappeler que M. Bourquelot a reproduit, avec le bacille de Kiel, la teinte rouge-sang que peuvent prendre les fèves dépouillées de leur enveloppe et cuites conformément aux indications des anciens. Cela rappelle beaucoup les hosties sanglantes qui furent regardées comme le résultat d'une intervention miraculeuse, alors que, bien longtemps avant, les faits relatés précédemment n'étaient sans doute attribués comme de nos jours qu'à un phénomène naturel. Je terminerai ce chapitre en vous disant que j'ai eu le plaisir à deux reprises différentes de vous retracer ce qu'a dû être dans sa vie privée notre illustre fondateur, Nicolas Houel, et ce qu'il fut comme homme de lettres et comme artiste. Ce qui reste à dire sur ce curieux personnage, vous le trouverez un jour dans le livre jubilaire auquel on travaille sans bruit, il est vrai ; c'est peut-être pour cela que vous n'en entendez plus parler.

La tribune de la Société de Pharmacie est tenue en haute estime par ses correspondants et même par les travailleurs qui lui sont étrangers. Aussi, cette année vous avez reçu de nombreux mémoires ou brochures que je ne puis énumérer en totalité faute de temps. Je

vous citerai cependant, en plus de ceux que j'ai cru devoir indiquer auparavant, un travail de M. **Tardy** sur la composition de l'essence de boldo, les recherches de M. **Lemeland** à propos de la gomme du *Mangifera* et celles de M. **Brachin** sur la *lactase* qui vous furent présentées par M. **Bourquelot**. Puis une étude de M. **Desmoulière** sur l'acide salicylique normalement contenu dans certaines plantes, travail qui vous a été envoyé, alors que notre compagnie n'en possédait pas encore l'auteur. M. **Crinon** nous a fait connaître les moyens proposés par M. **Crouzel** pour la recherche du sulfate de fer dans le sulfate de cuivre. Grâce encore à M. **Bourquelot**, nous avons entendu une note de MM. **Gley** et **Richaud**, concernant le soluté salin de gélatine ; un travail de M. **Warin** sur le dosage des cinchotannates dans les médicaments à base de quinquina et un mode de préparation de l'extrait fluide de réglisse, indiqué par M. **Guigues**, auteur de quelques autres travaux d'érudition qui ont été déposés sur le bureau. M. **Guinochet** vous a présenté, de la part de MM. **Apert** frères, un verre nouveau, le « **Serax** », capable de rendre des services pour la conservation des solutions que l'on veut stériliser à l'autoclave. J'ajouterai qu'il n'y a guère d'années où nous n'ayons la bonne fortune de recevoir quelques-uns de nos correspondants : cette fois, ce fut M. **Braemer**, qui eut l'heureuse idée de nous tenir au courant des transformations apportées en Allemagne, dans les programmes qui précèdent et accompagnent les études pharmaceutiques.

Les travaux imprimés sont également nombreux ; je tiens cependant à citer de M. **Barral** un Précis d'analyse chimique qualitative que M. **Moureu** voulut bien nous transmettre, le très curieux Bulletin de la Société des pharmaciens de la Côte-d'Or, une brochure sur les causes de l'alcoolisme à Bordeaux par MM. **Sarthou** et **Vennat**, et tout récemment le dernier livre de M. **Cabanès** : *Remèdes d'autrefois*. Puis encore le souvenir du centenaire de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris ;

Lavoisier, son œuvre et sa vie, par un de nos correspondants italiens, etc.

Pour être complet, je devrais vous entretenir des rapports qui ont été faits pour éclairer votre opinion sur la valeur des travaux présentés à votre jugement; mais cela me conduirait bien loin. Cependant, il en est un sur lequel je me permettrai un mot, parce qu'il fut motivé par une question intéressante pour ceux de nos confrères qui exercent. Je veux parler du rapport si bien étudié par la commission et si clairement rédigé par M. Bougault pour répondre à la question de M. Bretet, de Vichy.

Mais je ne prolongerai pas des citations que je pourrais étendre indéfiniment. Je pense en avoir dit assez pour vous montrer que vous n'avez négligé aucune des sciences utiles à la Pharmacie. C'est en travaillant ainsi au perfectionnement de notre art, comme au progrès des connaissances humaines, que la Société s'est acquis de longue date la considération dont elle est si justement entourée. Aussi, cette année encore, a-t-elle eu la satisfaction de voir plusieurs de ses membres remporter d'enviables lauriers ou honorés de récompenses spéciales. M. Guerbet n'est-il pas sorti victorieux du difficile concours qui lui vaut le titre de professeur agrégé de notre Ecole de Pharmacie. C'est dans le cours de cette année que MM. Léger et Bourquelot furent élus membres correspondants de la Société royale de Bruxelles et membres honoraires de l'Union pharmaceutique des Flandres. D'autre part, M. Moissan a été nommé, par décret de l'Empereur d'Autriche, membre correspondant de l'Académie des sciences de Vienne. Parmi nos collègues de l'armée, M. Barillé eut la satisfaction bien légitime d'être promu pharmacien principal de première classe et nommé officier de l'Instruction publique. M. Georges reçut le grade de pharmacien principal. Au dernier moment, nous apprenons qu'une distinction honorable autant que méritée est venue trouver notre excellent se-

crétaire général, M. le professeur Bourquelot. La Société tout entière se réjouit de cette marque distinctive accordée à l'un de ses membres les plus éminents, et c'est avec la sympathie la plus vive qu'elle accueille cette nomination qui couronne toute une carrière de science et de dévouement aux élèves.

Enfin, depuis quelques jours, notre digne Président honore, lui aussi, ceux qui portent une décoration académique. Qu'il veuille bien nous permettre de lui adresser nos sincères félicitations.

Devons-nous nous réjouir des résultats qu'ont produits les concours des prix de thèses et du prix Dubail ? Vous en jugerez vous-mêmes, car je ne veux point anticiper sur les rapports qui vont vous être présentés à ce sujet. Je ne puis cependant m'empêcher de remarquer que le nombre des concurrents n'est pas aussi grand qu'on pourrait le désirer. On devrait savoir qu'en instituant des prix, nos devanciers ont montré qu'ils désiraient contribuer de la manière la plus large et la plus efficace au perfectionnement et au relèvement de notre profession ; or je ne crois pas que ce but soit complètement atteint.

Tel est le résumé fort incomplet sans doute, quoique déjà très long, de vos travaux et de votre existence scientifique; il suffira, je pense, pour montrer les avantages toujours croissants de nos réunions.

Messieurs, il est naturel que les rapports annuels auxquels vous êtes habitués vous aient rendus difficiles : je tiens donc à vous remercier de votre indulgence, de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant comme secrétaire des séances et de votre bienveillance qui m'a grandement facilité une tâche pour laquelle je ne me reconnais aucune des qualités requises. Je m'estimerai donc très heureux si le compte rendu que je viens de faire ne paraît pas indigne de la haute estime que la Société de Pharmacie de Paris a su conquérir et qu'elle mérite à tant de titres.

Rapport sur le prix des thèses à la Société de Pharmacie de Paris (Section des sciences physico-chimiques, 1903-1904), par une commission composée de MM. Marty, Gasselin et Richaud, rapporteur.

Messieurs,

Dans la séance du 5 octobre dernier, vous avez nommé une commission chargée d'examiner les travaux présentés aux suffrages de la Société dans la Section des Sciences physico-chimiques. Ces travaux se réduisent à deux thèses soutenues pour l'obtention du diplôme de docteur de l'Université. C'est le rapport rédigé sur ces deux thèses, au nom de la commission, que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui.

Messieurs, les deux thèses que nous avons eues à examiner sont aussi différentes que possible par leur objet. L'une, celle de M. Rondet, est une thèse de chimie minérale ; elle est intitulée : *Action des sels halogénés du plomb et de l'argent sur le sulfure d'antimoine*. C'est, comme vous le verrez, une contribution, intéressante par certains côtés, à un problème qui, depuis bien longtemps déjà, préoccupe les chimistes et les géologues : le problème du mode de formation de certaines espèces minérales naturelles.

La seconde thèse, celle de M. Brachin, est une thèse de chimie biologique ; elle a pour titre : *Recherches sur la lactase*. C'est une contribution, très bien conduite et très documentée, à l'étude d'un ferment encore mal connu, bien que son rôle naturel soit fort important. C'est dans l'ordre même où je viens de les énumérer que j'examinerai l'intérêt et l'originalité que nous ont paru présenter ces deux travaux, les difficultés d'exécution qui nous ont semblé inhérentes à chacun d'eux, l'importance enfin des résultats auxquels ont abouti les efforts des deux jeunes confrères qui sollicitent vos suffrages.

Ainsi que je vous le rappelais il n'y a qu'un moment,

le problème de la production naturelle des espèces minérales préoccupe depuis longtemps les chimistes et les géologues, et nombreuses sont les tentatives qui ont été faites pour reproduire artificiellement quelques-unes de ces espèces. Pour ne parler que de la reproduction des sulfures doubles, les seules espèces dont il soit question dans la thèse de M. Rondet, de nombreux chimistes, avec plus ou moins de bonheur, en ont entrepris la reproduction et parmi ceux qui, dans ces dernières années, se sont intéressés à ces essais d'imitation de la nature, il faut citer un chimiste allemand, Sommerlad. En 1897, en effet, Sommerlad annonça qu'en faisant réagir le chlorure de plomb ou le chlorure d'argent, soit sur le sulfure d'arsenic, soit sur le sulfure d'antimoine, il avait obtenu des masses métalliques à aspect plus ou moins cristallin présentant la composition de certains sulfures doubles naturels. Ce travail de Sommerlad inspira à un autre chimiste, M. Ducatte, l'idée d'essayer de reproduire par la même méthode les combinaisons naturelles du sulfure de bismuth avec divers sels halogénés. Les résultats obtenus par M. Ducatte furent tellement différents de ceux qu'avait obtenus Sommerlad que M. Rondet eut à son tour l'idée de reprendre l'étude des sulfoantimonites de plomb et d'argent décrits par Sommerlad. Tel a été le point de départ et la pensée directrice du travail de M. Rondet.

Ce travail est divisé en deux parties : 1° *Essai de reproduction des sulfoantimonites de plomb et d'argent naturels en suivant les indications de Sommerlad* ; 2° *Sur quelques combinaisons des sulfoantimonites de plomb et d'argent avec les halogènes.* — Le principe de la méthode employée par Sommerlad pour la reproduction des espèces minérales dont il est question est le suivant: les chlorures de tous les métaux lourds paraissent agir, sous la seule influence de la chaleur, sur le sulfure d'antimoine ou sur celui d'arsenic en les décomposant; il se forme un trichlorure d'antimoine ou d'arsenic qui distille, tandis qu'il reste un sulfure ou un sulfo-

sel du métal. « Il n'est pas invraisemblable, ajoute Sommerlad dans son mémoire, que plusieurs de ces corps se soient formés dans la nature d'une façon analogue par l'action des vapeurs de chlorures métalliques sur les sulfures d'antimoine ou d'arsenic.

Et de fait, Sommerlad obtient ou dit obtenir par cette méthode des corps ayant la composition de divers sulfoantimonites ou sulfoarsenites naturels, notamment : la myargyrite, le stéphanite, le polyargyrite parmi les sulfoantimonites d'argent ; la skeroklas, la zinkenite, la jamesonite, etc., parmi les sulfoantimonites de plomb. Toutefois — et Sommelad est le premier à en convenir — les produits artificiels ainsi obtenus retiennent toujours une certaine quantité du chlorure métallique générateur : chlorure d'argent ou chlorure de plomb. Quelle que soit la température à laquelle le mélange primitif ait été porté, les sulfoantimonites, ou les sulfoarsenites de plomb par exemple, retiennent toujours une certaine quantité de chlorure de plomb qu'il serait impossible d'enlever complètement, malgré de nombreux lavages. Ce sont ces particularités — présence constante du chlorure de plomb dans les composés obtenus par Sommerlad, résistance de ce chlorure à l'action des hautes températures et à l'action de l'eau bouillante — qui ont attiré l'attention de M. Rondet et lui ont fait penser qu'il s'agissait là de combinaisons plutôt que de mélanges des sulfoantimonites ou des sulfoarsénites avec les dérivés chlorés du plomb ou de l'argent.

M. Rondet a donc repris l'étude et la préparation des principaux minerais obtenus par Sommerlad, et tout d'abord la préparation de la zinkénite, et il a obtenu un produit dont la composition, abstraction faite du chlorure de plomb, n'est pas identique à celle du produit obtenu par Sommerlad, produit qui, lui, répondait à peu de chose près à la formule $PbSb^2S^4$ donnée par Rose pour la composition de la zinkénite.

Messieurs, je dois tout de suite vous faire connaître

que ni l'expérience de M. Rondet, ni son analyse, ni ses arguments ne me paraissent de nature à infirmer les résultats obtenus par Sommerlad et à imposer ses conclusions personnelles.

En effet, M. Rondet, pour obtenir la zinkénite, ne s'est pas exactement placé dans les conditions décrites par Sommerlad. Il est possible que le dispositif et la source de chaleur qu'il a employés pour la fusion de son mélange soient préférables à ceux auxquels s'était arrêté Sommerlad, mais ils ne sont pas identiques. Dès lors il ne me semble pas que M. Rondet soit autorisé à conclure que le mélange chlorure de plomb et sulfure d'antimoine ne puisse, dans aucun cas, conduire à l'obtention d'un produit qui, abstraction faite du chlorure de plomb qui le souille, aurait la composition $PbSb^2S^4$ trouvée par Sommerlad. Quoi qu'il en soit, M. Rondet a encore essayé, à la suite de Sommerlad, la reproduction de la jamesonite, de la boulangérite, de la plagionite, et il est arrivé à cette conclusion générale que je ne crois pas légitimée par ses expériences : que, lorsqu'on applique la réaction de Sommerlad à la reproduction artificielle des sulfoantimonites de plomb naturels et lorsqu'on analyse les produits obtenus, on constate qu'en aucun cas leur composition ne peut être identifiée à celle de ces minéraux. Mêmes conclusions à propos des essais de reproduction des sulfoantimonites d'argent naturels.

La deuxième partie du travail de M. Rondet est précisément consacrée à la démonstration ou plus exactement à un essai de démonstration de l'existence de combinaisons plus complexes que celles de Sommerlad : antimoniosulfures de plomb chlorés, bromés, iodés, halogénés en un mot. Il prend tout d'abord comme exemple — et c'est le seul que je retiendrai — la préparation de la géokronite : $5PbS, Sb^2S^3$. Il nous montre qu'en chauffant audessus d'un bec de Bunsen les quantités de chlorure de plomb et de sulfure d'antimoine théoriquement nécessaires pour l'obtention d'un composé de cette formule,

on aboutit à un produit auquel il attribue la formule : $3[Sb^2S^5, 5PbS]2SbCl^5$.

Mais si l'on met à part les deux molécules de chlorure d'antimoine, il est facile de se rendre compte que la formule ci-dessus n'est pas aussi différente que l'auteur paraît le croire, de la formule vraie de la géokronite ; elle n'en diffère en effet que par deux atomes de soufre. Or, d'une part, je ne suis pas certain que si M. Rondet avait chauffé plus longtemps, et à une température plus élevée qu'il ne l'a fait, son mélange de chlorure de plomb et de sulfure d'antimoine, il aurait retrouvé dans son produit final les deux molécules de chlorure d'antimoine qu'il y a retrouvées. D'autre part, M. Rondet, avec une franchise qui l'honore, nous déclare : « Dans ces dosages, comme dans ceux qui vont suivre, nous ne sommes pas toujours arrivé à une grande précision pour plusieurs causes impossibles à éviter. En premier lieu, le rendement des préparations étant en général assez faible, nous avons dû opérer sur de petites quantités.

« Le dosage de l'antimoine par oxydation de son sulfure en présence d'un grand excès de soufre donne lieu à des pertes assez fréquentes. De plus, le dosage du soufre, en partie à l'état de sulfate de baryte, en partie à l'état de sulfate de plomb, augmente encore les causes d'erreur. Enfin, dans le triage des prises d'essai, toujours long et pénible, les cristaux entraînent, dans certains cas, une parcelle de la masse à laquelle ils adhèrent. Dans d'autres cas, les produits de sublimation sont mêlés d'impuretés qui proviennent du bris des appareils et contribuent à fausser un peu les résultats. »

Messieurs, nous devons reconnaître avec M. Rondet que les analyses de pareils produits sont des opérations délicates et difficiles à bien conduire. Mais c'est précisément parce qu'il en est ainsi que les conclusions auxquelles elles conduisent ne doivent être exprimées qu'avec une grande réserve.

J'arrive maintenant à l'examen du travail de M. Bra-

chin, travail qui, de par sa nature même, me dispensera d'entrer dans d'aussi grands développements.

On sait que le sucre de lait est un hexobiose qui ne subit pas la fermentation alcoolique sous l'influence des levures ordinaires. Si cet hexobiose a été préalablement dédoublé par un acide minéral, la levure ordinaire agissant sur le produit interverti donne de l'alcool et de l'acide carbonique.

Cette question de la stabilité du sucre de lait en présence des levures de bière ordinaires, pour simple qu'elle apparaisse au premier abord, est pourtant demeurée longtemps en suspens et n'a été tranchée qu'en 1887 par Duclaux dans un mémoire devenu presque classique. Dans ce mémoire, Duclaux établit l'indifférence absolue du sucre de lait à l'égard des *Saccharomyces* ordinaires et il décrit une levure particulière qui, elle, possède la propriété d'attaquer le sucre de lait et de produire à ses dépens de l'alcool et de l'acide carbonique. Toutefois Duclaux n'émet pas expressément l'opinion que la levure, et d'une manière plus générale les organismes susceptibles de s'accommoder du sucre de lait pour leur alimentation hydro-carbonée, doivent nécessairement sécréter le ferment correspondant au dédoublement biologique de ce sucre :

C'est Beyerinck qui le premier, en 1889, émit l'opinion que le dédoublement du lactose par le saccharomyces kéfir est sous la dépendance d'un ferment non encore décrit : la lactase.

L'opinion exprimée par Beyerinck fut confirmée un peu plus tard par Fischer à l'aide d'une méthode et d'une source de diastase totalement différentes de celles qu'avait employées Beyerinck. Je n'ai pas à rappeler ici le point de départ des travaux de Fischer sur cette question : il me suffira de rappeler qu'il montra que l'émulsion des amandes hydrolyse le lactose comme elle hydrolyse le β-méthyl-*d*-galactoside synthétique, et cela, pour des raisons de constitution stéréo-chimique analogues. Cette expérience permettait de se demander si

l'émulsine des amandes n'est pas quelquefois un mélange de plusieurs ferments. De fait, peu de temps après la publication du travail de Fischer, M. Bourquelot faisait connaître qu'un échantillon d'émulsine des amandes, préparé par lui et conservé depuis un certain temps dans son laboratoire, présentait une action très énergique sur l'amygdaline et était incapable de dédoubler le lactose.

La même année, en collaboration avec M. Hérissey, il montra que l'émulsine retirée de l'*Aspergillus niger* et de beaucoup d'autres champignons, très active sur l'amygdaline, est cependant incapable d'hydrolyser le sucre de lait.

La question en était là, fort peu avancée comme on voit, lorsque M. Brachin entreprit son travail.

Ce travail est divisé en cinq chapitres. Le premier est consacré à l'historique que je viens de résumer. Le deuxième est consacré à l'exposé et à la comparaison des méthodes de recherche de la lactase.

On sait que le seul moyen qui permette actuellement d'étudier les ferments solubles consiste, non pas à les caractériser par eux-mêmes, mais par les produits résultant de leur action. La lactase étant une diastase hydrolysante produisant le dédoublement du sucre de lait en glucose et galactose, son activité ne pourra être mesurée qu'à l'aide d'une méthode permettant non seulement de déceler ces deux hexoses, mais encore de les doser.

M. Brachin a étudié, avec beaucoup de soin, quatre méthodes permettant la recherche et le dosage de ces deux hexoses en présence du lactose non décomposé :

La première de ces méthodes est basée sur l'augmentation du pouvoir rotatoire d'une solution où le lactose a été partiellement ou totalement dédoublé.

La seconde repose sur la différence de pouvoir réducteur existant entre le lactose non hydrolysé et le lactose hydrolysé.

La troisième utilise la propriété que possède la phényllactosazone d'être soluble dans l'eau bouillante, alors

que la phénylglucosazone et la phénylgalactosazone y sont presque insolubles.

Enfin, la quatrième met à profit l'oxydation ménagée au moyen de l'iode des trois sucres en présence, le mélange nécessitant d'autant plus d'halogène qu'il y a plus de lactose hydrolysé.

M. Brachin fait une étude approfondie de ces diverses méthodes et il arrive à cette conclusion que, de ces quatre méthodes, trois, les deux premières et la dernière, employées simultanément, permettent de déceler le ferment avec certitude lorsque le dédoublement du lactose est égal à 20 p. 100.

Il est à remarquer que la méthode iodométrique n'avait pas encore été appliquée dans ce genre de recherches.

En se servant de ces méthodes, M. Brachin a pu montrer la très grande répartition de la lactase dans le règne végétal. Ses résultats positifs dans la famille des Rosacées et des Crucifères, chez l'*Aucuba* et le *Citrus aurantium*, ajoutés à ceux déjà publiés par MM. Bourquelot et Hérissey, permettent de supposer que la lactase est un ferment qui se rencontre dans beaucoup de végétaux.

Enfin, dans un dernier chapitre qui n'est pas le moins important, M. Brachin étudie l'action des agents physiques et chimiques sur la lactase et il trouve dans cette étude, de nouveaux arguments à ajouter à ceux qui militaient déjà en faveur de l'individualité de la lactase : cette diastase accompagne souvent l'émulsine et même la myrosine, mais elle ne saurait être confondue avec ces dernières.

Tel est, dans ses grandes lignes, le travail de M. Brachin.

Il me reste maintenant à aborder la partie délicate de la tâche que vous avez confiée à votre commission, c'est-à-dire à vous faire connaître son opinion sur la valeur respective des deux thèses que je viens d'analyser sommairement et à vous soumettre ses propositions de récompenses.

Messieurs, comme je le disais en commençant, la thèse de M. Rondet est une contribution à l'important problème de la formation des espèces minérales naturelles. Le sujet était aride et difficile à traiter. M. Rondet ne l'a d'ailleurs pas abordé avec l'idée arrêtée d'apporter une pierre nouvelle à l'édifice, encore inachevé, dont les chimistes les plus éminents du siècle dernier ont dressé les assises. M. Rondet a voulu, au contraire, très modestement, mais très courageusement, faire disparaître de cet édifice quelques pierres qui lui paraissent encore mal taillées et de nature à nuire à l'harmonie de l'œuvre des Berzélius, des Schneider, des de Sénarmont, des Fournet, etc., pour ne citer que les ouvriers de la première heure. Ainsi que j'ai essayé de vous le montrer, les arguments et les expériences apportées par M. Rondet en faveur de sa thèse ne nous ont pas paru inattaquables et, pour ma part, je n'ai pas gardé de l'étude attentive que j'ai faite de son travail la conviction absolue que la nature n'avait pu, dans aucun cas, mettre en œuvre pour la formation des sulfures doubles des réactions de l'ordre de celles qui ont été invoquées par Sommerlad. Quoi qu'il en soit, et ces réserves faites, le travail de M. Rondet est méritoire: méritoire par l'aridité même du sujet, méritoire par la légitimité de l'idée qui l'a inspiré, méritoire enfin et surtout par la longueur et les difficultés d'exécution des opérations qu'il a comportées. En ne se laissant pas décourager par elles, M. Rondet a montré qu'il aimait la science et il nous a autorisés à espérer que son effort pour la servir ne resterait pas limité à ce premier travail. Votre commission vous propose de lui accorder la médaille d'argent de la Société.

Quant au travail de M. Brachin, Messieurs, j'oserai dire que, par sa nature seule, il s'impose davantage à votre attention. Je ne veux pas dire par là que la Pharmacie, oublieuse de son passé et de ses traditions, ait le droit de considérer comme secondaire telle ou telle branche des sciences chimiques; je veux dire seule-

ment que les pharmaciens ont le devoir, de plus en plus impérieux, de s'intéresser aux questions de chimie biologique. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que ce n'est plus exclusivement à la nature morte que la thérapeutique emprunte aujourd'hui ses médicaments les plus précieux, mais bien à la nature vivante : ferments, sucs opothérapiques, sérums, tels sont les médicaments qui forment déjà la base d'une thérapeutique nouvelle et singulièrement prospère. Il n'a sans doute échappé à aucun d'entre vous, non seulement que beaucoup de ces médicaments sont déjà préparés dans des laboratoires spéciaux, en dehors et au-dessus de tout contrôle pharmaceutique, mais que, de plus, on fait effort pour soustraire leur préparation à la compétence des pharmaciens. Si bien que la Pharmacie, après avoir prêté le concours de ses méthodes, de ses procédés et de ses Maîtres à l'édification de cette thérapeutique nouvelle, s'en verrait dédaigneusement interdire le domaine. Et c'est pourquoi la Société de Pharmacie ne saurait mieux affirmer son rôle et ses tendances qu'en accordant ses meilleurs encouragements aux jeunes confrères qui, résolument, marchent dans la voie que je viens d'indiquer.

Messieurs, il va sans dire qu'aux yeux de votre commission, le travail de M. Brachin ne se recommande pas seulement à vos suffrages par les seules considérations qui précèdent ; il s'y recommande encore par d'autres qualités que j'ai eu l'occasion de vous signaler antérieurement. C'est, en un mot, un travail intéressant et original : intéressant par son objet, et original parce qu'il établit, d'une manière définitive, les caractères et l'individualité d'un ferment encore discuté. Votre commission vous propose d'accorder à M. Brachin la médaille d'or de la Société et son rapporteur s'excuse d'avoir retenu si longtemps votre attention.

Rapport sur le prix des thèses à la Société de Pharmacie de Paris (section des Sciences naturelles 1903-1904), par une commission composée de MM. Preudhomme, président, Viron, et Sonnié-Moret, rapporteur.

Messieurs,

La commission que vous avez nommée pour juger les thèses présentées cette année, dans la section des Sciences naturelles, pour prendre part au concours des prix, en a eu à examiner deux qui ont pour titres respectifs,

la première :

Contribution à l'étude des Lichens à orseille, par M. le Dr P. **Ronceray**, pharmacien de 1re classe;

la seconde :

Histologie comparée des Gelsémiées et des Spigéliées, par M. Edm. **Morelle**, docteur de l'Université de Paris (Pharmacie).

Dans son travail sur les lichens à orseille, M. **Ronceray** expose d'abord la préparation de l'orseille au XVIIIe siècle, puis nous montre les perfectionnements que les progrès de la science permettent d'apporter peu à peu à cette préparation.

Vient ensuite la description botanique des lichens à orseille dont l'auteur passe en revue chaque espèce, en en donnant les principaux caractères.

Dans le chapitre III, M. Ronceray fait connaître ses recherches sur la composition chimique de quelques lichens à orseille. Ces recherches ont porté surtout sur l'orcine, l'érythrine et l'acide lécanorique, seules substances importantes, dit l'auteur, dans la fabrication de l'orseille.

Rejetant les modes de préparation de l'érythrine employés jusqu'à présent comme ne permettant que difficilement d'obtenir ce corps pur, M. Ronceray décrit, pour l'obtention de cette substance, un procédé qu'il a imaginé, et qui lui a permis, dit-il, d'obtenir l'érythrine pure en abondance. Ce procédé, dans ce qu'il a d'essentiel, consiste à traiter les lichens par une solution

bouillante d'acide acétique au 1/5 qui dissout l'érythrine et l'abandonne ensuite par refroidissement. L'érythrine, colorée en vert par de la chlorophylle, est purifiée en la redissolvant à chaud dans l'alcool absolu que l'on filtre de suite, et que l'on additionne ensuite de chloroforme jusqu'à commencement de trouble de la liqueur. Le refroidissement de cette dernière achève la précipitation de l'érythrine. Enfin celle-ci est dissoute une dernière fois dans l'alcool à 60° bouillant qui, par refroidissement, l'abandonne sous forme d'aiguilles prismatiques.

Comme les lichens qu'emploie l'auteur pour sa préparation d'érythrine pure (*Roccella Montagnei*) renferment de l'acide lécanorique en même temps que de l'érythrine, on peut se demander si ces deux corps ne se trouveront pas mélangés dans le produit final, car ils jouissent de propriétés communes : solubilité dans l'alcool, insolubilité dans le chloroforme, et, d'après ce que nous dit l'auteur, ils cristallisent tous les deux en aiguilles prismastiques.

Après l'érythrine, M. Ronceray s'occupe de préparer de l'acide lécanorique, pur également.

Au chapitre IV de son travail, M. Ronceray étudie la localisation de l'orcine dans les tissus des lichens. Il se sert, à cet effet, d'un réactif qu'il appelle sulfo-vanillique, et qui est une dissolution de vanilline dans l'acide sulfurique à un degré particulier de dilution. Au contact de ce réactif, des traces d'orcine donnent une coloration rouge foncé. En traitant des coupes de lichens à l'aide de son réactif et les examinant au microscope, l'auteur détermine les lieux d'élection de l'orcine dans ces lichens, d'après les points qui réagissent sous l'influence du réactif. Comme lorsque ce dernier a été préparé avec de l'acide sulfurique plus concentré que celui qu'indique M. Ronceray, il agit aussi sur les éthers chromogènes en les colorant également en rouge, cette particularité ne laisse pas que de le rendre d'un emploi assez délicat.

Après l'orcine, M. Ronceray s'occupe d'établir la localisation des éthers chromogènes, c'est-à-dire de l'érythrine et de l'acide lécanorique. Cette fois c'est le microscope polarisant qui lui permettra de reconnaître à quel endroit des lichens se trouvent les chromogènes. En examinant à l'aide de cet appareil une coupe de lichen, l'auteur remarque dans celle-ci des régions fortement éclairées indiquant, dit-il, des amas de cristaux, et il constate que ces amas de cristaux sont précisément constitués par les éthers chromogènes, d'où un moyen de les localiser d'après la place à laquelle le microscope polarisant les fait apparaître dans les coupes.

Dans un dernier chapitre, M. Ronceray aborde la discussion de la préparation de l'orseille. Cette matière colorante dérive sans doute de l'orcine libre contenue dans les lichens, mais elle dérive surtout des éthers chromogènes qui se rencontrent en plus grande abondance qu'elle dans ces mêmes lichens. Or, si l'orcine peut se transformer en orseille par un phénomène purement chimique (action de l'air et de l'ammoniaque), il n'en est plus de même pour les éthers chromogènes qui restent inaltérés, eux, au contact des mêmes réactifs.

Une hypothèse de Duclaux à ce sujet, et suivant laquelle ce savant pense que la décomposition des chromogènes pourrait bien être liée à la présence dans le lichen d'une diastase, donne à M. Ronceray l'idée de rechercher cette diastase. Il la met en évidence en mélangeant avec de l'érythrine d'une part, avec de l'acide lécanorique d'autre part, de la poudre de lichen débarrassée au préalable de ses éthers chromogènes. Le mélange est au surplus additionné d'ammoniaque et d'eau chloroformée. Au bout de deux mois d'attente apparaît, dans les deux essais, une coloration violette qui témoigne du dédoublement du chromogène avec formation subséquente d'orseille. Ce qui indique bien, d'après l'auteur, que le chromogène s'est dédoublé sous l'influence d'une diastase contenue dans sa *poudre*

fermentaire de lichens, c'est qu'en répétant l'expérience avec cette même poudre bouillie au préalable avec un peu d'eau, il n'a plus obtenu cette fois de coloration violette, par suite, évidemment, de l'anéantissement de la diastase sous l'influence de la chaleur. L'auteur conclut, en conséquence, qu'il existe bien dans les lichens une diastase produisant le dédoublement des éthers chromogènes, et leur transformation subséquente en orseille.

Le travail de M. Morelle, intitulé : *Histologie comparée des Gelsémiées et des Spigéliées*, ne répond pas d'une façon bien exacte à son titre. Bien que l'histologie occupe une place importante dans la thèse de M. Morelle, elle est loin de la remplir à elle seule. Nous trouvons, en effet, dans cette thèse, à côté d'anatomie végétale, de la morphologie, de la systématologie, de la chimie, de la matière médicale, de la thérapeutique et de la toxicologie. Passons-en rapidement en revue les différentes sections.

L'auteur commence par exposer les caractères généraux des Loganiacées, en insistant particulièrement sur ceux des deux tribus qu'il va étudier. Puis vient la description des caractères anatomiques généraux des Gelsémiées et des Spigéliées. Ces deux tribus possèdent, comme caractères essentiels, un liber périmédullaire et un liège superficiel avec absence de poils sécréteurs.

M. Morelle consacre le chapitre IV de son travail à l'étude chimique des plantes médicinales appartenant aux tribus des Gelsémiées et des Spigéliées. Cette étude se borne à un résumé des travaux chimiques effectués sur le *Gelsemium sempervirens*, le *Gelsemium elegans*, la *Spigélie du Maryland* et la *Spigélie anthelminthique*.

Nous arrivons au chapitre V, dans lequel l'auteur aborde enfin la partie essentielle de son sujet : l'histologie.

La tribu des Gelsémiées comprend les trois genres : *Gelsemium*, *Coinochlamys* et *Mostuea*.

Dans le genre *Gelsemium* nous voyons que le *Gelsemium sempervirens* se distingue du *Gelsemium elegans* par son liber surnuméraire disposé en amas hémisphériques, tandis que, dans le *Gelsemium elegans*, ce liber surnuméraire se trouve en couche continue.

Le genre *Coinochlamys* est cité simplement pour ordre. L'auteur, n'ayant pu se procurer aucun échantillon de ce genre est obligé de le passer sous silence.

Le genre, *Mostuea* présente comme caractères anatomiques généraux : dans la tige, écorce mince, péricycle non sclérifié, liber normal toujours peu développé, liber surnuméraire en amas arrondis disposés à la périphérie de la moelle. Feuille souvent caractérisée par de vastes poches à gomme situées sous l'épiderme supérieur.

Passant à la tribu des Spigéliées, nous voyons que celle-ci se divise en trois genres : *Spigelia*, *Mitreola*, *Mitrasacma*.

Le genre *Spigelia* ne renferme pas moins d'une trentaine d'espèces et se subdivise en cinq sections qui toutes sont consciencieusement passées en revue par M. Morelle. La structure anatomique que décrit l'auteur dans les coupes qu'il fait de ces plantes ne paraît pas présenter de caractères bien saillants permettant, ou de rapprocher ces plantes, ou de les différencier nettement les unes des autres.

Dans les genres *Mitreola* et *Mitrasacma*, comme dans le genre *Spigelia*, la note dominante, la constatation qui paraît se répéter le plus souvent, est, dans la tige, la faible épaisseur du liber normal ainsi que celle du liber surnuméraire, tandis que la moelle est presque toujours résorbée. Dans la racine et la feuille, aucune particularité intéressante à signaler.

Dans cette partie du travail de M. Morelle qui est importante, on ne peut que regretter que l'auteur n'ait pas pu reproduire un plus grand nombre de dessins de ses coupes, ce qui eût permis de suivre plus facilement et avec beaucoup plus d'intérêt son exposé.

Au chapitre VI est examinée la localisation de la gelsémine dans le *Gelsemium sempervirens*, localisation qui a lieu dans les éléments anatomiques du liber, aussi bien de la racine que de la tige et du pétiole de la feuille.

Au chapitre VII, M. Morelle traite des Gelsémiées et Spigéliées utilisées en matière médicale. A ce point de vue, il passe en revue le *Gelsemium sempervirens*, le *Gelsemium elegans*, la *Spigélie du Maryland* et la *Spigélie anthelminthique*. Il décrit les parties employées des plantes, les falsifications dont elles sont parfois l'objet, leur action physiologique et thérapeutique. Enfin, à propos du *Gelsemium elegans* et de la *Spigélie du Maryland*, il fait une esquisse de la recherche toxicologique du principe actif de ces plantes.

Telles sont, Messieurs, résumées dans ce qu'elles ont d'essentiel, les deux thèses qui ont été soumises à l'appréciation de votre commission. Celle-ci, à la suite de l'examen auquel elle s'est livrée, estime que ni l'une ni l'autre de ces thèses ne répondent aux conditions que vous désirez rencontrer dans un travail pour lui décerner votre grande récompense : la médaille d'or. Elle reconnaît toutefois que l'un et l'autre des mémoires qui lui ont été présentés dénotent de la part de son auteur, chacun dans un genre différent, un travail notable, un effort prolongé dans le but d'arriver à un résultat utile. Elle juge, en conséquence, qu'il y a lieu de les récompenser, et vous propose d'accorder à MM. **Ronceray** et **Morelle**, à chacun, une médaille d'argent.

Rapport sur le prix Dubail. — Commission : MM. Grimbert, président, Desmoulière, et Gaillard, rapporteur.

Un seul travail a été présenté : c'est une thèse de M. Quériault, soutenue devant l'Ecole de Pharmacie de Paris, pour l'obtention du diplôme de docteur de l'Université de Paris, et ayant pour titre : *De l'interversion du saccharose dans les sirops simples du Codex.*

Dans une introduction, M. Quériault fait un court historique des travaux antérieurs au sien et se rapportant au même sujet. Il rappelle notamment ceux de MM. Bourquelot, Hérissey, et surtout celui de M. Yvon qui, dans une note présentée en juin 1902 à la Société de Pharmacie, montra que les sucres raffinés les plus purs renfermaient toujours de faibles traces de sucres réducteurs et que la quantité de ces derniers, dans les sirops simples préparés à chaud, est fonction du temps d'ébullition. Parmi les autres auteurs, M. Quériault cite encore M. Lindet, à qui nous sommes redevables de l'étude de l'influence, sur la rapidité de l'inversion, de la nature des vases dans lesquels se fabriquent les sirops.

M. Quériault entre ensuite dans le vif de son sujet. Ses travaux portent sur les sirops simples du Codex, qu'il partage, pour la commodité de ses observations, en cinq groupes : 1° sirop simple et sirops qui en dérivent (sirops d'acide tartrique, d'aconit, d'opium, etc.); 2° sirops préparés par infusion (sirops de capillaire, gentiane, etc.); 3° sirops par digestion (sirops de tolu, de goudron, etc.); 4° sirops de sucs acides (sirops de groseilles, de cerises, etc.); et 5° sirops obtenus par l'intermédiaire de l'alcool (sirop de quinquina).

Tous ces sirops ont été préparés avec le plus grand soin par M. Quériault. Il partage ensuite chacun d'eux en deux portions : l'une est placée, dans le laboratoire et exposée à la lumière, l'autre est également conservée dans le laboratoire, mais soustraite à l'action de la lumière par un papier noir très opaque. Ces sirops sont ensuite examinés à intervalles réguliers : d'abord aussitôt après la préparation, puis après une, deux semaines, un, deux, trois mois et plus, jusqu'à ce que l'envahissement des sirops par les moisissures, et notamment le *Penicillium*, vienne, en provoquant leur altération rapide, mettre fin aux expériences.

L'auteur se sert presque exclusivement du polarimètre. Plus rarement, il a recours à la liqueur de Fehling.

Donnons en quelques mots les principales conclusions de M. Quériault :

Tous les sirops simples du Codex renferment, au bout d'un temps variable, du sucre réducteur ; ce sucre est plus abondant dans les sirops exposés à la lumière.

Tantôt, le sucre réducteur est apporté par le liquide servant à la préparation, macéré, infusé, ou digesté (sirops de gentiane, de ratanhia, de sucs de fruits acides, etc.). Tantôt il est dû à l'action inversive plus ou moins énergique de l'acide apporté par le véhicule (sirops tartrique, de tolu, de térébenthine, etc.).

Les sirops neutres (sirops de morphine, de gomme, de fleurs d'oranger, etc.) ne contiennent toujours que de faibles quantités de sucre réducteur. La proportion en est un peu plus forte dans les mêmes sirops exposés à la lumière, mais elle reste toujours minime, jusqu'au moment où le sirop est envahi par les moisissures. Elle s'accroît alors rapidement.

Certains sirops constituent en quelque sorte un milieu neutre et antiseptique (sirops d'aconit, de belladone, de chloral, etc.). Ils se conservent alors à peu près indéfiniment et ne renferment jamais que des traces de sucre réducteur.

M. Quériault fait la remarque curieuse que l'inversion, dans les sirops de sucs acides (sirops de groseilles, de cerises, etc.), est moins rapide que dans le sirop d'acide tartrique. Il ne s'explique pas, dit-il, cette apparente contradiction. Si M. Quériault avait eu la pensée de préparer du sirop tartrique avec de l'acide tartrique *pur*, peut-être eût-il eu la clef de ce mystère? L'auteur signale, en effet, cette observation de M. Yvon que le sirop simple, préparé à chaud dans des bassines nettoyées à l'acide oxalique, renferme quelquefois des quantités très appréciables de sucre interverti, dues sans doute à des traces d'acide oxalique restées dans la bassine. S'il en est ainsi pour cet acide organique, quel résultat ne doit-on pas attendre de la présence constante, en quantité très sensible, du plus énergique des acides minéraux,

l'acide sulfurique, dans l'acide tartrique des pharmacies?

En définitive, sans être d'une originalité excessive, la thèse de M. Quériault n'en constitue pas moins un travail sérieux, intéressant, et de longue haleine. Ce travail comble une lacune et arrive à son heure. Il est important pour le pharmacien et pour le chimiste et permettra à tous, dans l'analyse des sirops, de séparer la part d'une simple altération, de celle de la falsification.

Notre commission, à l'unanimité, vous propose de décerner le prix Dubail à M. Quériault.

Discours de M. Landrin, *président sortant.*

Messieurs,

En quittant le fauteuil de la présidence, je tiens de nouveau à vous adresser tous mes remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la direction de vos travaux.

Grâce aux conseils et à la grande expérience de votre secrétaire général, grâce à la bienveillance de tous les membres du bureau et à votre cordiale sympathie, il m'a été facile d'assumer la tâche que vous m'aviez confiée et qui m'avait d'abord paru bien lourde à accepter. Plus que jamais il m'a été permis d'apprécier à leur juste valeur les liens d'amitié qui unissent entre eux tous les membres de notre Société et qui donnent tant de charme à nos réunions mensuelles.

J'aurais terminé, Messieurs, si je ne tenais à rappeler les deux legs importants faits, cette année, à notre Société, par nos regrettés collègues Leidié et Leroy.

Permettez-moi, à cette occasion, de vous soumettre un vœu : celui de voir ouvrir à la suite de la liste des membres du bureau de la Société de Pharmacie, depuis sa fondation, liste qui précède l'exposé annuel de nos travaux, un livre d'or perpétuel où seraient inscrits les noms des donateurs de notre Société. Il me semble que ce serait rendre ainsi un suprême et reconnaissant hom-

mage à la mémoire de ceux de nos collègues qui ont tenu à éterniser leur nom parmi nous, et un encouragement à ceux de nos confrères étrangers qui, soucieux du progrès constant des sciences pharmaceutiques, penseraient à donner à notre Société, expression de ces sciences, un témoignage analogue d'estime et de considération.

Je livre, Messieurs, ce vœu à votre haute appréciation, et, en terminant, je prie mes collègues MM. Béhal, Crinon et Guerbet de prendre place au bureau.

Discours de M. Béhal, *président* pour 1905.

Mes chers collègues,

Je vous remercie profondément du grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à vous présider. Pour l'apprécier, il me suffit de jeter un coup d'œil sur la liste des noms de ceux qui m'ont précédé. A la fois scientifique et pratique comme la pharmacie elle-même, la Société place tour à tour au fauteuil de la présidence les praticiens et les scientifiques; comme praticiens, elle choisit ceux qui sont l'honneur de la profession et qui toujours ont cultivé la science, car la pharmacie en est inséparable.

La Société de Pharmacie n'occupe pas dans le monde la place à laquelle elle aurait le droit de prétendre, et cela tient à ce qu'elle est composée de pharmaciens et que le pharmacien, étant un homme de science, est modeste comme elle.

En dehors des dons qu'il a reçus de ses ascendants, il sait que, quelle que soit la découverte qu'il ait faite, il a profité des inspirations et des travaux de ceux qui l'ont précédé dans la voie où il travaille; il sait encore que, quelle que soit l'envergure de son œuvre, il n'arrivera jamais à la parfaire, et rien n'est plus propre à enseigner la modestie.

Et cependant, si la pharmacie recueillait dans les

temps passés les noms de ceux qu, étant pharmaciens, ont cultivé la science, elle aurait les ancêtres qui ne le céderaient à personne comme illustration.

Elle pourrait, tout d'abord, revendiquer l'honneur d'avoir mis une barrière aux foles conceptions des alchimistes et d'avoir préparé l'évolution de la chimie moderne inaugurée par notre grand Lavoisier. Mais à l'heure même où tout paraissait rentrer dans les cadres de la chimie, où la transmutation des métaux ne semblait pas possible, voici que se dressent, comme un immense point d'interrogation, les métaux découverts par M. et M[me] Curie. Le radium, ce métal dieu, créateur de force sans en emprunter à des sources voisines, va-t-il nous obliger à abandonner nos conceptions chimiques et à faire fi des lois physiques? Bien téméraire serait celui qui, alors que les auteurs de ces découvertes restent silencieux, oserait proposer quelques explications sur ses anomalies.

Est-ce quelque radiation inconnue ou connue qui, traversant les sels du nouveau composé, subit une orientation à la façon des rayons de lumière naturelle à travers les cristaux biréfringents, et cela en dégageant de la chaleur?

Émet-il quelques parcelles de vapeur qui provoquent la conductibilité de l'air et déchargent les corps électriques? Ces vapeurs vont-elles au loin frapper de mort les cellules vivantes?

Est-ce un corps simple et devons-nous admettre qu'il puisse se transformer en un autre élément, l'hélium, qu'on retrouve dans ses émanations?

N'est-ce point plutôt l'héliure d'un nouveau métal ou d'un métal déjà connu?

Combien de réserve, combien de modestie une telle découverte ne doit-elle pas nous inspirer, alors que nous voyons tous les principes dont nous avons été nourris se trouver ébranlés !

Evolutive, la pharmacie suit ou précède la science ; parfois son empirisme éclairé l'a devancée.

Polypharmaque au début, pour annihiler les uns par les autres les principes nuisibles qu'elle supposait se trouver à côté des principes utiles, elle s'est simplifiée à mesure que le chimiste arrivait à extraire des plantes les principes actifs à l'état de pureté et elle a utilisé ces recherches qui permettent une administration plus facile et un dosage plus rigoureux. Il semblait que ce dût être là l'évolution définitive de la pharmacie. Mais voici que l'on trouve que certains organes des animaux, dont plusieurs ont été utilisés autrefois comme médicaments, renferment des corps d'une activité thérapeutique surprenante. C'est la glande thyroïde qui renferme à la fois de l'iode et de l'arsenic, comme l'ont démontré les belles recherches de M. Armand Gautier.

Ces deux éléments sont tous deux en quantités très petites, mais sont indispensables au bon fonctionnement de l'organisme ; ce sont les capsules surrénales qui renferment un corps cristallisé hémostatique puissant, dérivé de la pyrocatéchine, et dont l'on fera quelque jour la synthèse; et une ancienne thérapeutique renaissant de ses cendres préconise l'emploi des produits animaux sous forme d'une médication nouvelle : l'opothérapie.

Il n'est pas jusqu'aux médicaments les plus bénins en apparence, dont l'emploi ne puisse trouver aujourd'hui sa justification. La vulgaire et douce gomme arabique renferme un de ces mythes chimiques qu'on ne peut isoler et dont on n'est averti que par son action sur d'autres corps, une oxydase, et cette oxydase peut transformer en corps inactifs des produits qui possèdent des actions physiologiques marquées.

C'est ainsi qu'elle oxyde la vanilline, la transformant en un corps inodore ; qu'elle oxyde le gaïacol, qu'elle oxyde la morphine et que ces oxydations laissent prévoir qu'elle peut, par son introduction dans l'organisme, faciliter la destruction de ces poisons redoutables que nous fabriquons et que l'on désigne sous le nom de toxines.

Ces ferments solubles, dont plusieurs représentants sont employés depuis longtemps en pharmacie, pepsine, diastase, pancréatine, sont en train de renouveler les conceptions que nous nous faisions de la vie cellulaire et ont inauguré une nouvelle méthode de travail en chimie organique qui quelque jour se généralisera.

Effectuant un travail qui n'est pas en rapport avec leur quantité, elles accomplissent, en effet, les quatre actes fondamentaux de la chimie organique, elles hydrogènent, elles oxydent, elles hydrolysent et elles condensent.

Déjà l'industrie emploie une zymase hydrolysante extraite de la graine de ricin pour la fabrication des savons et de la glycérine. Saponifiant les graisses en présence de l'eau, elle permet l'obtention facile de la glycérine et la neutralisation des acides gras par le carbonate de soude.

Or, ces zymases, nous ne les connaissons point à l'état de pureté et il semble qu'elles soient des associations; au moins quelques-unes d'entre elles n'agissent plus lorsqu'on leur enlève, par un simple traitement physique, un élément qui semblait accessoire, et l'on voit souvent leur activité chimique diminuer à mesure qu'on essaie de les purifier.

Voici justifié l'emploi de substances pharmaceutiques que, connaissant mal, on aurait rejetées comme inactives.

Ce n'est point là, du reste, la dernière étape qui présidera à l'emploi de ces produits : le chimiste isolera ou essaiera d'isoler de chacun des extraits animaux des corps définis, et, après avoir constaté leur activité, les fera rentrer sous forme simplifiée dans la thérapeutique. Peut-être, si leur formule n'est pas trop complexe, tentera-t-il d'en faire la synthèse.

Quant aux zymases, l'œuvre chimique, si tant est qu'elle soit possible, sera longue. Connues seulement par leurs actions, existant souvent plusieurs à la fois dans une même substance, il sera difficile de les obtenir pures

et par conséquent d'en établir la formule. Comment dès lors les reproduire synthétiquement ?

L'étude de leurs réactions est, du reste, suffisamment intéressante pour qu'on y consacre son temps, et notre secrétaire général, M. Bourquelot, s'est taillé dans ce sujet un beau manteau.

Je ne veux pas, mes chers collègues, abuser davantage de vos instants ; mais laissez-moi vous dire en terminant que, fier de la haute distinction dont vous m'avez fait l'objet, j'emploierai tout mon zèle et tout mon dévouement pour la prospérité de notre Société.

Rapport de la Commission de vérification des comptes. — MM. Preud'homme, Voiry et François, rapporteur.

Messieurs,

La commission que vous avez nommée pour la vérification des comptes de la Société n'a éprouvé aucune difficulté à remplir sa tâche, rencontrant auprès de M. le Trésorier cet accueil aimable dont il a le secret et trouvant une comptabilité tenue avec une méthode parfaite qui rend presque agréable la lecture des chiffres.

Le compte de l'année 1904 peut se résumer ainsi :

RECETTES :		DÉPENSES :	
En caisse au 1er janvier 1904 :		371 jetons à 2 fr. 50...	927 50
Espèces et jetons...	2.538 25	Facture Doin..........	616 80
Cotisations et timbres..	2.090 20	Médailles..............	410 95
Droits de diplôme......	120 00	Papier et imprimés....	116 25
Intérêts des valeurs et du compte...........	903 55	Association française pour l'avancement des Sciences............	20 00
	5.652 00	Livre du Centenaire de l'Ecole de Pharmacie.	30 00
		Frais de poste.........	75 50
		Appoint. et étrennes...	243 00
		Droits de garde........	3 10
			2.443 10

Différence des recettes et des dépenses, constituant l'avoir au 1er janvier 1905	3.208 90
Se décomposant ainsi :	
En espèces chez le Trésorier	1.045 40
— au Comptoir d'Escompte	1.701 00
185 jetons à 2 fr. 50	462 50
	3.208 90

L'avoir en portefeuille se compose de 38 obligations Ouest nominatives, 360 francs de rentes françaises 3 p. 100. Ces valeurs sont en dépôt au Comptoir national d'Escompte.

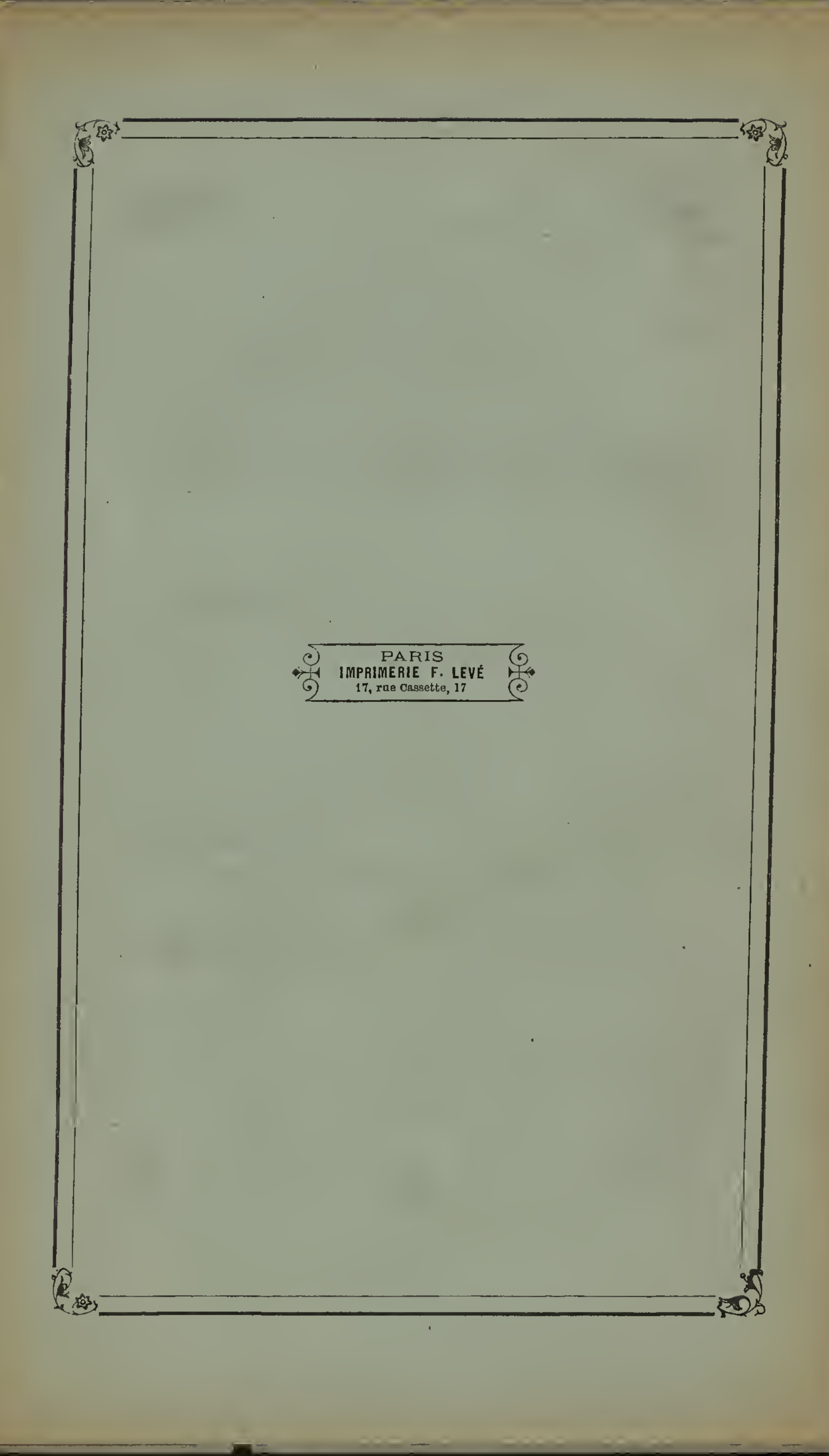
Déduction faite de l'avoir existant au 1er janvier 1904, l'excédent des recettes sur les dépenses est de 670 fr. 75.

La situation financière de la Société est donc normale, et vos finances sont gérées avec exactitude ; nous vous demandons d'en féliciter notre Trésorier en approuvant ses comptes.

Votre commission estime qu'il n'y a pas lieu d'employer l'avoir disponible en achat de valeurs et qu'il serait prudent de le laisser en espèces à la disposition de M. le Trésorier, pour faire face à des droits d'enregistrement ou autres qu'entraînera vraisemblablement dans l'année la réalisation de legs dus à la générosité de membres de notre Société.



PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.


PARIS
IMPRIMERIE F. LEVÉ
17, rue Cassette, 17